

## Liaison Nationale du personnel de la Surveillance Générale

Juillet 2005

# A coté de la plaque !

## PRIME DE TRAVAIL SPECIFIQUE SUGE

**Toujours pas de prise en compte par la direction,**

**La direction de la Sûreté va se moquer encore combien de temps des agents de la SUGE !**

Le 7 juillet dernier, se tenait un groupe de travail sur la proposition de la direction de la sûreté de création d'une indemnité complémentaire à l'indemnité de port d'armes. SUD rail, dès le début des négociations (groupes de travail et bilatérales) avait fait savoir qu'il ne participait pas à cette mascarade, la revendication des agents de la SUGE, à savoir la création d'une prime de travail spécifique ayant été rejeté par la direction de la sûreté.

Notre participation à cette réunion du 7 ne valait que par la motion proposée par l'ensemble des organisations syndicales *sauf FO ne voulant inclure semble t il que le complément d'indemnité et pas la totalité de l'indemnité de port d'armes ???* (voir la motion au verso) marquant la volonté des fédérations de cheminots de rappeler le fond du contentieux récurrent depuis des années et toujours pas abordé par la direction.

En effet, comme nous l'avons déjà dénoncé cette indemnité complémentaire ne règle pas la revendication d'une prime de travail incluant l'indemnité de port d'armes réévaluée comptant pour le calcul des pensions de retraites. Certes l'indemnité de port d'armes va être augmentée mais des différences ont été mises en place entre opérationnels et fonctionnels (même si cette notion sera édulcorée) et entre Paris et Province ( indemnité Paris 180€, indemnité Province 160€) . De plus, cette réévaluation sera en partie financée par la remise en question des accords locaux à partir de septembre et d'un suivi strict des EVS à tous les niveaux. (*SUD rail avait déjà dénoncé cette opération blanche que la direction mettait en place sur le dos des agents de la SUGE*).

**SUD rail va d'ores et déjà travailler à une mobilisation unitaire des cheminots de la SUGE pour une action massive et significative, le plus tôt possible, afin de créer un rapport de force efficace au service des revendications justes d'un métier bafoué.**

**MOTION lue à la direction de la Sûreté au nom  
des fédérations CGT, CFDT, CFTC, SUD rail, UNSA, CFE.CGC au  
groupe de travail de la CPC/SC (SUGE) du 7 juillet 2005**

Les organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC, SUD rail, UNSA, CFE.CGC exigent que l'entreprise réponde aux revendications en matière de rémunération du métier de la SUGE.

En effet :

- Le montant de la prime de travail est le plus bas de la SNCF, l'imposition du tout tenue, le rythme de travail décousu et harassant, l'augmentation des compétences professionnelles, l'exercice du métier exposant fortement les cheminots de la surveillance générale, l'obligation d'exemplarité dans la vie privée (STIC) sont autant d'éléments à prendre en compte pour d'une part la revalorisation de l'indemnité de port d'armes et d'autre part l'intégration de celle-ci dans la prime de travail et donc la création d'un code prime spécifique aux agents de la SUGE.

En conséquence, au vu de ces différents points faisant l'objet de nos désaccords actuels et de ceux des agents, les délégations CGT, CFDT, CFTC, SUD rail, UNSA, CFE.CGC attendent d'autres propositions de la Direction sur la rémunération des agents de la SUGE et la reconnaissance de leur métier.

Paris, le jeudi 7 juillet 2005

Je souhaite renforcer un syndicalisme démocratique, offensif, je me syndique à **SUD rail**.

Nom, prénom.....

Brigade de.....Antenne de.....

Grade.....

Adresse.....

.....

Tel.....

Date et signature

*A renvoyer à la fédération SUD rail qui transmettra aux syndicats régionaux concernés*